MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Haute-Vienne

Commune : Fromental

Autres communes :

R500

Appellation : Dolmen de Bagnol

Monument(s)

Appellation : Dolmen de Bagnol

Protection : classement

Arrêté : classement le 07/05/1945

Étendue de la protection : Dolmen de Bagnol (cad. C 1330p) : classement par arrêté du 7 mai 1945

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.